

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3

LICENCE

GRADE DE LICENCE

Vu le code de l'éducation

Vu le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur

Vu le décret n° 2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence

Vu l'arrêté ministériel du 29 mai 2009 relatif aux habilitations de l'UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE PARIS 3 à délivrer les diplômes nationaux

Vu les pièces justificatives produites par Mme CARINE NSIONA, née le 31 mars 1985 à KINSASHA (ZAIRE), en vue de son inscription à la Licence Arts, Lettres, Langues, Mention Langues étrangères appliquées, spécialité ANGLAIS, ALLEMAND

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressée a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

la LICENCE ARTS, LETTRES, LANGUES, Mention LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES, spécialité ANGLAIS, ALLEMAND, dans le domaine ARTS, LETTRES, LANGUES

mention assez bien

est décernée à **Mme CARINE NSIONA**

à qui est conféré le grade de licence
au titre de l'année universitaire 2010-2011.

Le titulaire

Le Président

Fait à Paris, le 1 octobre 2016

Le Recteur d'Académie,
Chancelier des universités



N° PARI I 11688109

Carle BONAFOUS-MURAT

/2016201005298

François WEIL